



M.A.R.T

Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et le littoral Varois

568 e chemin de la Calade 83000 TOULON

Site Internet : <http://www.federation-mart83.org>

Tel/Fax et e-mail du Président : 04.94.41.06.98 ecopcb@club-internet.fr

Fédération fondée le 05/03/97- Agréée association de protection de l'environnement le 31/10/13 selon article L-141-1

Procès verbal de l'Assemblée Générale du mercredi 10 décembre 2014

L'assemblée générale a eu lieu Salle Franck ARNAL, rue Vincent SCOTTO, 83000 TOULON.
La séance est ouverte à 17h30

1 Assemblée Générale statutaire

1/1 Le président Jean Ecochard remercie les personnalités présentes:

M. Guy Le Berre adjoint au maire de Toulon

Le capitaine de frégate Lambert chef de la division risques et environnement à la Préfecture maritime.

M. G. Queffeulou service environnement de TPM et M. R. Robert.

M. Campus représentant M. Vittel député du Var.

Mme F. Cyrulnik déléguée au patrimoine et aux musées.

Mme D. Reverdito adjointe au maire de la Seyne.

Mme C. Sandel conseillère régionale.

Ainsi que les membres adhérents et les présidents d'associations représentant une assemblée d'environ 55 participants.

S'étaient excusés:

Mme Hummel maire de La Valette.

M. Pujol division risque et environnement de la Préfecture maritime.

M. Vittel député.

Mme Levy députée.

M. Masson maire de La garde.

1/2 Vote: approbation à l'unanimité du procès verbal de l'A.G du 17/12/2013

1/3 Élection au conseil d'administration:

ont été réélus: - Mme P. Bares, M. M. Quiviger, M. M. Scioreto.

1/4 Le président commente les tableaux financiers: budget clôturé 2013 – budget prévisionnel 2014 – budget estimé 2015 avec un exercice équilibré de 10798€ en dépenses et recettes. Il y a eu une nette augmentation en recettes et en dépenses de ce budget 2015, liée à trois opérations : publication d'une plaquette, l'application informatisée de nos fiches d'observations et une réserve pour actions en justice Ce rapport financier est voté et accepté à l'unanimité. Joints en annexe

1/5 Lecture du rapport d'activités par Mme Zanini, Secrétaire générale, voté à l'unanimité. Joint en annexe.

Intervention de J. Digo pour expliciter la nouvelle formule de la «fiche d'observation» qui utilisera les moyens de télécommunication actuels.

Intervention de P. Bares pour commenter les problèmes du « Natura 2000 en mer » du cap Sicié au cap Cépet.

Intervention de J. Ecochard pour présenter le travail fait pour la mise en forme d'un livret consacré à l'Oïde à paraître en 2015 et rappelant tout ce qui avait été fait par Paul Pignon, décédé en 2012, sur ce petit cours d'eau

1/6 Lecture du rapport moral et orientations pour l'année 2014 par le président Jean Ecochard, voté et accepté à l'unanimité. Joint en annexe.

2 Assemblée Générale ordinaire

Présentation et débat autour des 3 points mis à l'ordre du jour:

2/1- Directive inondation et T.R.I. Toulon-Hyères (Territoire à Risques importants) Constat et quelques propositions:

J. Ecochard présente un diaporama composé des documents de la DREAL montrant une cartographie relativement précise des zones inondables sur l'agglomération toulonnaise et sur Hyères en remarquant, entre autres, que la commune de St.Mandrier n'est pas incluse dans le TRI

P. Maurel intervient pour rappeler le contexte historique de la dérivation du Las et de l'Eygoutier pour ne pas ensabler le port militaire de Toulon dessiné par Vauban.

C. Grandchamp intervient pour confirmer et approuver la proposition d'un Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

Une personne de l'assemblée évoque le fait que lors de forte pluie les réseaux séparatifs (eaux pluviales et eaux usées) se mélangent, ce qui provoque des répercussions sur la pollution de la rade.

J. Ecochard conclut en rappelant qu'il faut une grande solidarité entre les communes amont et aval d'un même bassin versant et qu'il faut généraliser la culture du risque.

2/2- Avancement du Contrat de Baie n°2 de Toulon :

A l'aide d'un diaporama J. Ecochard rappelle que ne sera traité que l'enjeu A : amélioration de la qualité des eaux qui représente le plus grand nombre d'actions du Contrat de baie par rapport aux trois autres enjeux.

Il présente 6 fiches d'actions parmi beaucoup d'autres que contient le Contrat de baie

Concernant celle sur les travaux à faire sur la Corniche de Tamaris M. Queffeulou répond que les travaux ont été faits sur le littoral mais pas encore sur l'arrière.

Concernant celle sur les travaux à faire dans la base navale dont certains avaient été commencés pendant le contrat n°1, le capitaine de frégate Lambert répond qu'il y a encore des infiltrations d'eaux salées et des chlorures.

Deux fiches concernaient des études générales, l'une sur assainissement et eaux usées des communes de TPM, l'autre la question des flux contaminants des fleuves côtiers et des eaux de ruissellement : Cette dernière étude est commencée avec la désignation d'un maître d'ouvrage délégué.

Une fiche concernant la sécurisation des stations de relevage, ce qui est un problème important à La Seyne qui en compte 27: M. Queffeulou précise que les travaux ont commencé.

A l'aide d'une carte datant de 2005 de la baie du Lazaret J. Ecochard montre les rejets sauvages qui avaient été identifiés à l'époque (dépôt de carburant de la Marine Nationale et le long de la corniche de Tamaris). Il note les dernières pollutions microbiologiques et par hydrocarbures de 2013 et fin 2014.

M. Robert précise qu'on n'a pas encore trouvé les origines de ces pollutions.

M. Bonjardini se pose la question de la perpétuation d'élevage en aquaculture et en conchyliculture dans ce milieu fermé.

Mme Reverdito explique que pour l'instant il n'était pas question d'interdire ces activités dans la baie du Lazaret.

Mme Cyrulnik intervient en montrant tout ce qui a été fait le long du littoral de cette baie afin d'y préserver un paysage remarquable.

2/3- Pédagogie de l'environnement vers les enfants:

A l'aide d'un diaporama, Mme P. Bares présidente de l'APE de Saint-Mandrier, présente une des activités de son association faite dans ce domaine à l'attention des élèves d'une classe d'une école primaire de St.Mandrier. Après un travail en classe sur les problèmes d'environnement que l'on trouve sur notre rade, les enfants ont été voir sur le port de St .Mandrier, le travail réalisé pour le nettoyage du port par les plongeurs de l'école de plongée de la Marine Nationale, dans le cadre de l'opération « Rade Propre » lancée chaque année par la Marine Nationale.

L'Assemblée Générale se termine à 19h30 par le verre de l'amitié.

Pièces jointes :

- Rapport d'activités
- Rapport moral
- 3 tableaux financiers
- Les documents visuels sont sur le site de la fédération MART

www.federation-mart83.org à la rubrique AG 2014

La Secrétaire générale
Dominique Zanini

Le Président
Jean Ecochard

